

*République Française
Département : DROME
Arrondissement : Nyons
LES PILLES - COMMUNE*

Procès-verbal

Le vendredi 3 juillet 2026 à 18 heures 30 minutes l'assemblée, régulièrement convoquée 29 juin 2026, s'est réunie sous la présidence de Philippe LEDÉSSERT.

Présents : Philippe LEDÉSSERT, Pascale PADILLA, Christian GLEIZE, Charles VERHEIJEN, Joël DUPOUX, Yann BERNARD, Didier BOUDOU

Représentés : Annie SIMOND représentée par Philippe LEDÉSSERT, Christine MARIE représentée par Pascale PADILLA, Charlotte GOUGEON représentée par Christian GLEIZE, Anaïs COSTA représentée par Yann BERNARD

Le quorum étant réuni, l'assemblée peut valablement délibérer à partir de 18h34

Pascale Padilla est désignée secrétaire de la séance à l'unanimité.

- 1. Le procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.**
- 2. Choix du prestataire pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.**

Présentation du projet par Christian Gleize. Deux sociétés ont répondu : E Totem et Cegelec et envoyé des devis. Le choix du conseil se porte sur l'implantation dans un premier temps Place de la Lauze et Place de la Jardinière.

Vue la présentation par Christian Gleize, le Conseil approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise E Totem qui est mieux disante en termes de prix pour des prestations techniques équivalentes.

- 3. Etude du devis pour le déplacement du point de collecte des ordures ménagère place de la Lauze.**

Les conseillers ont approuvé à l'unanimité le déplacement et ainsi que le devis le devis présenté.

- 4. Autorisation de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt du « contrat de parc » (délibération)**

Après présentation de l'intérêt de cet AMI, le conseil vote pour avec 10 voix pour et 1 abstention.

- 5. Projet d'Atlas de biodiversité communale (ABC) du Nyonsais et du haut Nyonsais Engagement dans le projet (délibération)**

Le Maire fait une présentation du projet, le conseil a voté l'adhésion au projet par 9 voix pour et 2 abstentions.

6. **Instabilités rocheuses au-dessus du village versant nord : autorisation de signer une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le conseil départemental de la drome ainsi qu'avec la commune d'Aubres. (Délibération)**

Le conseil s'est prononcé favorable en votant pour à l'unanimité et autorise la signature de ladite convention de maîtrise d'ouvrage. Le département nous apportera son soutien technique.

7. **Instabilité rocheuse au-dessus du village versant nord : autorisation de demander des subventions. (Délibération)**

Approuvée l'unanimité.

8. Réunion du village le 14 Juillet 2026

MM. Gleize, Bernard, Verheijen et Mme Padilla se réuniront le 7 Juillet 2026 en vue de préparer la réunion du 14/07/2026.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Philippe LEDÉPERT

Président de séance



Pascale Padilla

Secrétaire de séance

